

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-353 DU 24 JUILLET 2000

**Portant Nomination et Promotion
à titre Exceptionnel, Civil et
Etranger dans l'Ordre National
du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Bordereau d'Envoi N° 117/DC/PR/SP-C du 20 Juin 2000 transmettant une Fiche de propositions de nomination dans l'Ordre National du Bénin de dix neuf Personnalités ACP et UE ;

Après Avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées et promues à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter du Vendredi 23 Juin 2000 (date de leur réception dans l'Ordre) les Personnalités Etrangères dont les noms suivent, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué dans l'organisation des Assises ayant abouti à la signature des nouveaux accords ACP - UE à Cotonou.

A la Dignité de Grand Officier

Mesdames : - Billie Miller (Barbade)
- Satu HASSI (Ancien Président du Conseil Européen)

Messieurs : - le Professeur George SAITOTI (Kénya)
- Luis AMADO (Portugal)
- Hon. John Horne (Saint-Vincent-et-Grenadines)

Au Grade de Commandeur

Madame : - Laura KANSIKAS-DEBRAISE

Messieurs : - Jean-Robert GOULONGANA (Gabon)
- Peter MAGANDE (Zambie)
- Hon. G. Anthony Hilton (Jamaïque)
- Hon. Gérald Ssendaula (Ouganda)
- Hon. Justin N'DIORO (Cameroun)
- Poul NIELSON
- Philip LOWE
- Bernard PETIT (France)
- Jacques BEL (France)

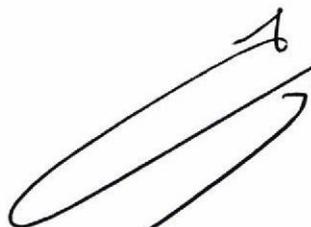
Au grade de Chevalier

Messieurs : - Alfâ Niaky BARRY (SENEGAL)
- Anastasios VIKAS (GRECE)

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 24 Juillet 20

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2- MINISTERES
18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
INTERESSES 17.